

*Ecole primaire du Pré de Valence*  
**BLAUZAC**



*Livret d'accueil*

*Année scolaire 2025-2026*

## Sommaire

Le mot du Maire.....	Page 3
Présentation des équipes.....	Pages 4 & 5
Informations générales école .....	Pages 6 à 9
Le plan de l'école.....	Pages 10 & 11
Infos générales : cantine et garderie.....	Pages 12 à 15
Ma première rentrée.....	Page 16
Représentants des parents d'élèves.....	Page 17
L'APE.....	Page 18
La CCPU (ALSH).....	Page 19
Infos pratiques de la rentrée.....	Page 20

**Mairie** : 04-66-22-17-95  
[mairie@mairie-blouzac.com](mailto:mairie@mairie-blouzac.com)

**Ecole** : 04-66-22-64-10  
[ce.0300274K@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300274K@ac-montpellier.fr)

**Garderie - Cantine** :  
07-87-07-56-79

## *Le mot du Maire*

### **Chers parents**

Bientôt la rentrée! Comme chaque année, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

La commune met à disposition de l'équipe enseignante et de vos enfants une école moderne et confortable, disposant d'outils pédagogiques adaptés. Les agents dédiés à l'école sont prêts à accueillir vos enfants pendant le temps périscolaire (garderie et cantine) et les maternelles pendant le temps scolaire, les agents techniques sont présents pour assurer l'entretien et les secrétaires de mairie apportent leur indispensable appui administratif. Bref, tout le personnel de la mairie s'investit autour de l'école!

Conscients des charges financières qui pèsent sur les familles de jeunes enfants, nous offrons chaque année les fournitures scolaires. Si nous avons été contraints d'augmenter légèrement les prix de la cantine et de la garderie, nous restons sur des prix modérés. L'aide aux devoirs est proposée gratuitement (inclus dans le prix de la garderie) 2 soirs par semaine. Et dès que cela est possible, nous soutenons les projets mis en œuvre par les enseignants.

Une belle nouveauté pour cette année : la piscine intercommunale va ouvrir ses portes en novembre 2025 et accueillera les enfants de toutes les communes de l'Uzège. Ce nouvel équipement permettra enfin de répondre à l'obligation d'apprendre à nager aux enfants.



Il me reste à souhaiter une **très belle rentrée 2025 à vos enfants et à vous-même!**

*Serge BOURDANOVE*

## L'équipe enseignante

**Sophie SCHWOB** : directrice, enseignante de CE1-CE2, déchargée le **jeudi** pour les tâches de direction.

**Anne-Marie SILVESTRE**, enseignante de CM1-CM2.

**Magali ELLENA** : enseignante de GS-CP

**Elodie MENNESSIER** : enseignante de PS-MS

**Mélissa DENOJEAN** : enseignante en charge de la classe des CE1-CE2 le jeudi

Les enseignantes accueilleront vos enfants avec plaisir et rencontreront les parents lors des réunions de classe dont les dates seront fixées à la rentrée.

**Merci pour votre présence!**

## Les agents communaux prêts à accueillir vos enfants!

**Véronique  
MABON**



Bonjour,

Moi, c'est Véronique, Véro et même parfois Vénorique (selon les enfants...). J'évolue depuis fort, fort longtemps ... à l'école de Blauzac.

ATSEM, j'accueille vos enfants et les encadre pendant les temps des garderies et de la cantine. Pendant la période de classe, je suis avec l'enseignante des GS-CP.

**Mohamed  
KHABBAZ**



J'ai intégré l'équipe municipale depuis 10 ans et depuis le départ de Chantal, je joue pleinement mon rôle d'ATSEM! J'accompagne sur le temps scolaire les plus petits. Tous les enfants me retrouvent à la cantine et à la garderie. Je travaille également aux services techniques pendant les vacances scolaires.



**Hafida  
CHAKHT**

J'ai intégré l'équipe municipale il y a plus de 20 ans. J'accompagne la sieste des petites sections. Je participe à la cantine et à la garderie. Je remplace les ATSEM en leur absence. Et enfin, j'entretiens les locaux municipaux, dont l'école.



**Carmela  
BROUSSE**

Je suis la dernière venue! J'accompagnerai vos enfants à la cantine et à la garderie. Je suis également chargée de l'entretien des locaux.

## Les secrétaires de mairie vous accompagnent dans les démarches administratives liées à l'école et au périscolaire



**Nathalie  
PUGNERE**



**Emilie  
SAUREL**

Nathalie PUGNERE et Emilie SAUREL vous accueillent à la mairie ou au téléphone pour l'inscription de vos enfants à l'école, l'assistance à l'utilisation du logiciel « Cantine de France » et pour toute question et problème concernant l'école et le périscolaire.

## Les élues de la commission scolaire au service de l'école!



**Anne-Claire  
DUREL**

**Dorine  
FELEZ**

**Caroline  
NOIRET**

**Sonia  
MOREAU**

Nous nous consacrons toute l'année au bon fonctionnement de l'école afin de garantir le meilleur accueil à vos enfants.

Nous sommes très attachées à échanger avec l'ensemble des acteurs.

Pour cela, le conseil d'école est un moment privilégié avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves.

Nous travaillons également régulièrement avec les agents communaux intervenant à l'école pour toujours améliorer le fonctionnement de la cantine et de la garderie.

Quand des sujets l'exigent, nous créons des groupes de travail. C'est de l'un de ces groupes qu'est né le livret d'accueil.

## INFORMATIONS GENERALES

### Horaires



7h30 à 9h00	Garderie
9h00 à 12h00	Ecole
12h00 à 13h30	Cantine
13h30 à 16h30	Ecole
16h30 à 18h00	Garderie

### Organisation des entrées et des sorties

<b>Entrée : accueil entre 8h50 et 9h00 le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi</b>	
<b>Classe des maternelles (PS-MS)</b>	L'entrée s'effectue par le portail de la cour maternelle. Les parents accompagnent les enfants jusqu'à la porte d'entrée du couloir.
<b>Les 3 autres classes (GS à CM2)</b>	Les élèves entrent par le hall d'entrée de l'école. Ils vont directement s'installer dans leur classe.
<b>Sortie : à 12h00 et à 16h30</b>	
<b>Classe des maternelles (PS-MS)</b>	Les parents récupèrent leur enfant devant la porte d'entrée du couloir des maternelles auprès de l'enseignante.
<b>GS (de la classe GS-CP)</b>	Les enfants sortent par le portail de la cour élémentaire. Les parents récupèrent leur enfant devant le portail auprès de l'enseignante.
<b>CP et CM1-CM2</b>	Les élèves sortent par le portail de la cour élémentaire.
<b>CE1-CE2</b>	Les élèves sortent directement par la porte de la classe donnant sur le petit parking situé derrière l'école.

### **ATTENTION**

*Voir plan de l'école, page centrale*

**Pour les maternelles** : les parents doivent impérativement être présents pour récupérer leur enfant auprès de l'enseignant. Lorsqu'ils ne prennent pas eux-mêmes leur enfant, ils doivent communiquer obligatoirement la liste des noms des tiers auxquels ils confient cette responsabilité de façon constante ou occasionnelle. Si une personne non inscrite vient chercher l'enfant il faut le signaler par écrit à l'enseignante, qui vérifie la pièce d'identité de la personne. En cas de retard, les enfants sont confiés à la garderie, facturée au tarif majoré.

**Pour les élémentaires** : Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école pendant le temps scolaire ni pour accompagner un élève ni pour venir le chercher (sauf sur autorisation). Les enseignantes ne sont pas tenues de vérifier qu'un parent attend l'enfant.

**Le bon respect des horaires et des consignes est la garantie de la sécurité de vos enfants et de la qualité de leur accueil. Merci de votre vigilance!**

## ECOLE

### QUESTIONS PRATIQUES

#### **Mon enfant est malade :**

- Je préviens l'école au plus tôt par téléphone au 04-66-22-64-10 ou par mail : [ce.0300274K@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300274K@ac-montpellier.fr)

- Si mon enfant est inscrit à la cantine, j'avertis **aussi** de son absence par SMS au 07-87-07-56-79 avant 8h45.

**Toute absence devra être dûment justifiée.**

#### **Je souhaite échanger avec l'enseignant de mon enfant:**

Je mets un mot dans le cahier de liaison de mon enfant en demandant un rdv ou j'envoie un mail à l'enseignante (l'adresse mail de l'enseignante de mon enfant me sera fournie à la rentrée).

#### **Je veux récupérer mon enfant sur le temps scolaire :**

- De **manière régulière**, pour des raisons médicales : se rapprocher de la directrice. Une autorisation de sortie sur le temps scolaire doit être mise en place.

- Pour **une raison exceptionnelle mais prévue** : avertir l'enseignante au plus tôt par le biais du mail ou du cahier de liaison.

- Pour **une urgence** : se présenter à l'école et sonner à l'entrée.

Dans les 2 derniers cas, une décharge devra être signée lorsque l'enfant sera récupéré.

#### **L'enseignant de mon enfant est absent :**

Vous êtes prévenus dans les meilleurs délais, dès connaissance de l'absence par mail.

Si l'enseignant n'est pas remplacé, les enfants présents seront accueillis et répartis dans les autres classes.

**De manière générale, il est impératif de consulter et signer le carnet de liaison CHAQUE JOUR.**

## Charte du parent d'élève



### CHAQUE JOUR

- Bien ponctuel, je serai.
- Très attentif à la communication, je veillerai à être :
  - \* Je serai présent(e) à la réunion de rentrée pour connaître les informations importantes et l'organisation de la classe.
  - \* Je lirai et signerai tous les mots dans le cahier de liaison et je lirai les mails.
  - \* Je préviendrai l'école ET la cantine en cas d'absence de mon enfant.
  - \* Je remplirai le mot d'absence au retour de mon enfant.
- Soucieux de la présence régulière de mon enfant, je serai.
- Jamais le pique-nique les jours de sortie, je n'oublierai.
- Toujours mon enfant jusqu'à la porte de l'école j'accompagnerai et le registre d'appel de la garderie je signerai.
- Avec soin, sur le matériel scolaire fourni par la mairie, je veillerai :
  - \* Je recouvrirai les livres distribués rapidement.
  - \* J'apprendrai à mon enfant à respecter le matériel (même s'il est fourni gratuitement!).
  - \* Je veillerai à vérifier la trousse et à fournir le réassort nécessaire.

### Suivi médical à l'école primaire

#### PS :

- Visite de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- Contrôle de l'audition

#### CP et CM2:

- Visite médicale de l'infirmière scolaire

Penser à apporter le carnet de santé de l'enfant les jours des visites médicales.

Si l'état de santé de votre enfant nécessite des soins ou des précautions spécifiques au quotidien (allergie, diabète, intolérance alimentaire, asthme, autre pathologie chronique, etc.), vous pouvez solliciter la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) dans le cadre scolaire et périscolaire. Pour cela, rapprochez-vous de la directrice qui vous indiquera les démarches à suivre.

## Le calendrier scolaire 2024-25 (ZONE C)



Rentrée des élèves	Lundi 1er septembre 2025
Vacances de la Toussaint	du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre
Vacances de Noël	du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier
Vacances d'hiver	du samedi 21 février au lundi 9 mars
Vacances de printemps	du samedi 18 avril au mardi 4 mai
Vacances d'été	samedi 4 juillet 2026

### SECURITE ROUTIERE AUX ABORDS DE L'ECOLE



Aux heures d'arrivées et de départs de l'école, vous êtes nombreux à circuler en voiture, parfois pressés et stressés, autour de l'école. **Ces moments sont sources de danger pour les enfants.**

Nous tentons de réduire le risque lié à ces moments. C'est pour cela que nous avons mis en place, à 16h30, un système de barrière qui empêche la circulation sur le parking côté sortie des maternelles. Nous avons également installé des plots pour empêcher des voitures de se garer au niveau du passage piétons.

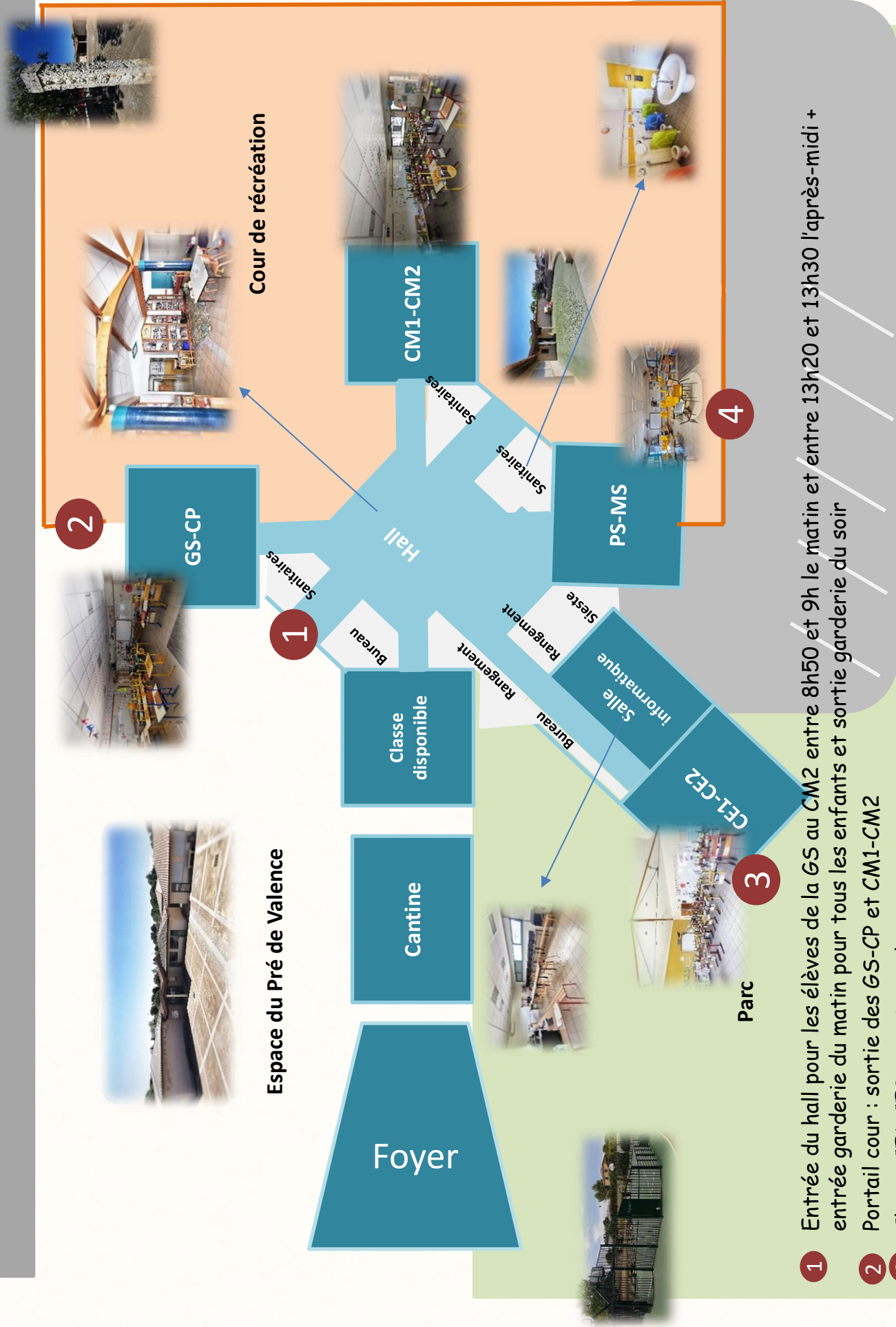
#### **Néanmoins, la sécurité routière est l'affaire de tous!**

**Parents conducteurs** : Merci de vous montrer extrêmement vigilants, chaque jour, au moment de déposer et de récupérer vos enfants.

**Vélos** : Merci de rappeler également à vos enfants les règles liées à l'utilisation du vélo (port du casque obligatoire jusqu'à 12 ans, respect du code de la route...).

**Piétons** : Merci de rappeler fréquemment à vos enfants la nécessité de marcher sur les trottoirs et de faire preuve de beaucoup de précautions au moment de traverser les routes.





- 1** Entrée du hall pour les élèves de la GS au CM2 entre 8h50 et 9h le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi + entrée garderie du matin pour tous les enfants et sortie garderie du soir
- 2** Portail cour : sortie des GS-CP et CM1-CM2
- 3** Classe CE1-CE2 : sortie par le parc
- 4** PS et MS : entrée entre 8h50 et 9h00 le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi et sortie à 12h et 16h30

## INFORMATIONS GENERALES

Les inscriptions à la cantine et à la garderie se font sur le site « Cantine de France » en suivant le lien <https://parent.cantine-de-france.fr/V2/> (navigateurs chrome ou firefox recommandés).

Après avoir créé votre espace privé (un par famille), vous pourrez gérer la réservation de la cantine et de la garderie et payer en ligne.

Pour la cantine, vous devez inscrire vos enfants au plus tard **le mardi avant minuit pour la semaine suivante**. Ce délai est **impératif**. Il est imposé par le prestataire, pour des raisons écologiques et économiques auxquelles nous adhérons. Vous recevrez un mail de rappel tous les dimanches matins. Merci d'être vigilants, en particulier au retour des vacances scolaires et des semaines à cheval sur 2 mois. Jusqu'au mardi minuit, vous pouvez modifier librement vos réservations de la semaine qui suit et au-delà.

Pour un **motif impérieux**, vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine, hors délai :

Appelez la **mairie** au 04-66-22-17-95 pour demander l'inscription par dérogation. L'inscription ne sera pas automatique. Pour qu'elle soit possible, il faut qu'un repas soit disponible (absence d'un autre enfant).

Pour un **motif impérieux**, vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant à la cantine, hors délai :

Envoyez un SMS avant **8h45** au **07-87-07-56-79**

Le repas sera remboursé uniquement en cas de motif impérieux (maladie de l'enfant, problème familial à justifier...), en aucun cas pour des raisons de convenance personnelle. En effet, si la commune vous rembourse le repas, en revanche, elle n'est pas remboursée par le prestataire.

Pour la **garderie**, la réservation est possible et modifiable tous les jours jusqu'à minuit pour le lendemain. La réservation est valable pour la garderie du matin et/ou du soir.

**Tarifs au 01/09/25: 4,00 € le repas / 1,20 € par jour de garderie (matin et/ou soir).**

**Les abus seront sanctionnés par des tarifs majorés : 6 € le repas et 2,50 € la garderie.**

**Règlement disponible sur le site « Cantine de France ».**

## GARDERIE & CANTINE

### Organisation cantine



Les enfants sont répartis dans 2 salles, l'une pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires, afin de limiter le bruit et d'adapter le service aux besoins de l'enfant. 4 agents communaux assurent le service. Ils servent les enfants, les incitent à manger sans les forcer, les aident pour les plus jeunes.

Après le repas, les Petites Sections commencent leur sieste pendant que les plus grands jouent dans la cour de récréation. Quand cela est possible et sous réserve de l'autorisation fournie en début d'année par les parents, un groupe d'enfants profite du parc.



### Organisation garderie

A l'entrée de la garderie, les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un parent.

Pour sécuriser la sortie des enfants de la garderie :

- Les enfants autorisés à quitter seuls la garderie (autorisation fournie au préalable par les parents au début de l'année) s'inscrivent à leur départ sur le registre, en précisant leur heure de sortie.
- Pour tous les autres enfants, **les personnes autorisées doivent se présenter à l'entrée de l'école et compléter le registre** en renseignant l'heure de sortie et en signant.

Le matin, les enfants jouent dans le hall, et quand le temps le permet, ils peuvent sortir dans la cour de récréation. Pour les enfants qui arrivent tôt et qui n'ont pas pris de petit déjeuner, ils peuvent apporter une petite collation, à manger avant 9h. Le soir, un temps est tout d'abord consacré au goûter (apporté par les enfants) avec l'aide des agents pour les plus jeunes. Ceux qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs. Pour les autres, ils peuvent jouer dehors ou dans le hall avec un grand choix de jeux.

### Service d'aide aux devoirs

Les lundis et jeudis, les enfants qui le souhaitent, à partir du CE1, pourront faire leurs devoirs dans une classe au calme sous la surveillance d'un agent communal.

## Notre traiteur : terres de cuisine



Lundi 5 Juin	Mardi 6 Juin	Jeudi 8 Juin	Vendredi 9 Juin
<b>La Fête des Fruits et Légumes Frais</b>			
Salade de penne au pesto Paupiette de veau Pané fromager Tian de légumes Bio Bûche de chèvre à la coupe Fruit Bio de saison	Carottes Bio râpées Raviolis Bio Raviolis Bio à l'aubergine Yaourt sucré de Lozère Cocktail de fruits Bio au sirop	Tomates vinaigrette Pilons de poulet Label rouge Falafels Taboulé Edam Notre Moelleux aux fruits et au yaourt de Lozère	Artichautnade sur toast Notre Fritata aux courgettes Bio Pommes de terre grenaille Bio Petit moulé nature Cerises



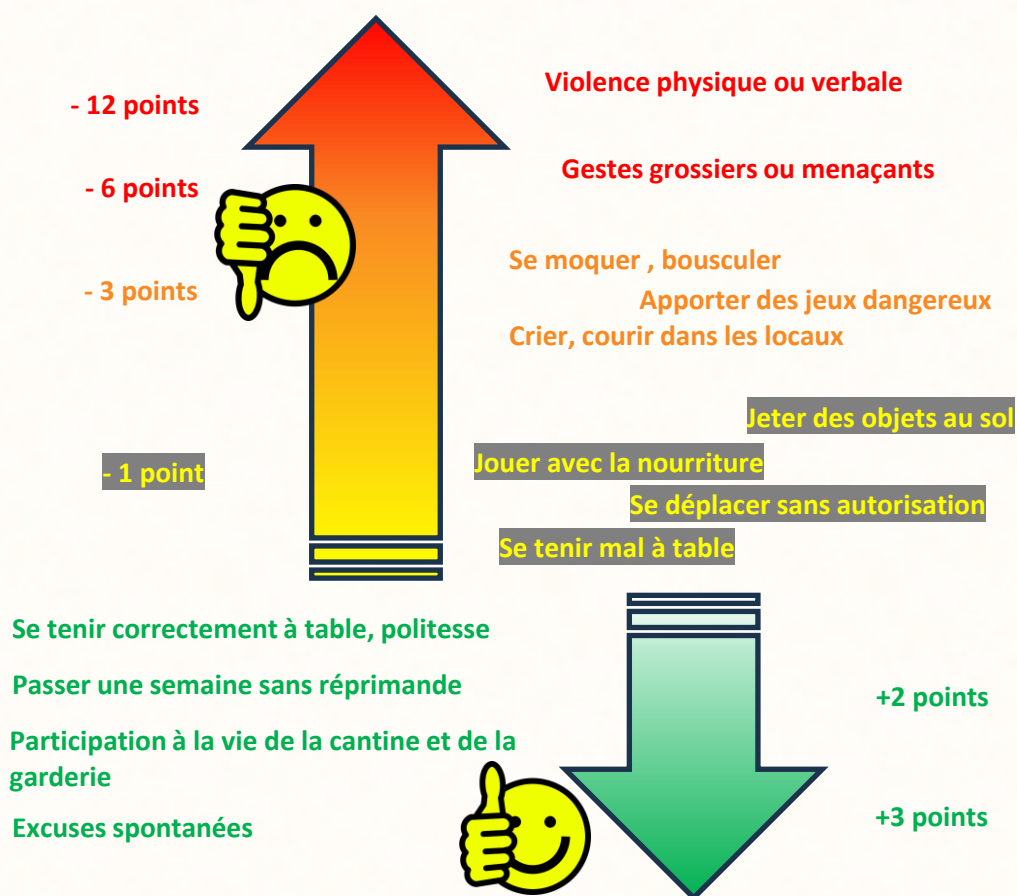
Nous avons fait le choix de ce prestataire :

- En raison de sa **proximité** : les repas sont réalisés à Alès
- En raison de la **proportion élevée de produits sous signe de qualité** :
  - 25% des produits sont issus de l'agriculture biologique**
  - dont
    - 95% des fruits
    - 100% des légumes
    - 100% des crudités
    - 100% des pâtes fraîches
  - 10% de produits sous autres signes de qualité issus de circuits courts** :
    - 100% du poulet label rouge
    - 100% du riz de Camargue IGP
    - 100% des oignons doux des Cévennes AOP
  - 40% de produits locaux, dont une part importante du bassin alésien et nîmois.**
- En raison de leur préoccupation de limiter les emballages : les bacs inox ont remplacé les barquettes jetables, les portions individuelles sont proscrites...

## Le permis à points garderie cantine

Afin de garantir un bon climat à la garderie et à la cantine, un groupe de travail constitué d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, d'agents communaux et d'élus de la commission scolaire, a créé un outil pédagogique : le permis à points.

Il est calqué sur le principe du permis de conduire. Il est en effet composé de 12 points. Un barème prévoit les points enlevés selon la gravité des bêtises. La possibilité de récupérer des points pour bonne action est également prévue. Il est présenté aux enfants en début d'année dans un souci de prévention.



Lorsque le nombre de points devient faible (6 points ou moins), les parents sont avertis. Si la situation l'impose, la famille peut être convoquée par le Maire ou la 1<sup>ère</sup> adjointe. L'exclusion temporaire voire définitive de la cantine et de la garderie peut être prononcée pour les cas les plus graves.

## Ma première rentrée



### Infos pratiques :

**Propreté** : c'est un grand, il n'a plus besoin de couches! Néanmoins, un petit accident est toujours possible: merci de fournir chaque jour une tenue de rechange marquée au nom de l'enfant dans le cartable.

**Sieste** : Merci de fournir un drap marqué au nom de l'enfant. Nous vous le rendons tous les 15 jours afin que vous puissiez le laver (ou en cas d'accident). Le doudou est bienvenu! Dans les premiers temps, la sucette également, mais l'objectif est de la laisser à la maison rapidement. Merci de vérifier tous les soirs en récupérant l'enfant que le doudou et la sucette sont bien dans le cartable! Les agents sont attentifs mais un oubli est toujours possible!

**Garderie du soir** : Merci de fournir un gôûter à votre enfant.

### Ce que l'on apprend en Petite Section:

La vie en collectivité, accepter l'autre, le partage...

L'autonomie (grandir)

Communiquer (expression, compréhension, échange, écoute)

Accepter les contraintes scolaires (travail en atelier, consignes à suivre...)

Agir, bouger, s'exprimer avec son corps

Agir, s'exprimer à travers les activités artistiques (arts visuels, univers sonores)

Découvrir les nombres, les formes, les grandeurs

Explorer le monde



### Une journée type:

Les jeux pour apprendre

Les comptines et les poésies pour mémoriser et apprendre

Activités ritualisées (calendrier, appel, météo, activités du jour)

Ateliers dirigés ou autonomes (graphismes, maths, prélecture, phonologie...)

Activités manuelles, artistiques

Activités physiques

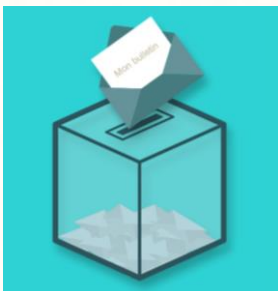
Ecoute de lectures offertes

Ecoute musicale

Relaxation, respiration



## Et si vous deveniez représentants de parents d'élèves?



En devenant représentants des parents d'élèves, participez à la vie de l'école! Vous deviendrez les porte-paroles des parents, en particulier au conseil d'école, et vous participerez aux réunions proposées par les élus municipaux de la commission scolaire.

Les élections ont lieu juste avant les vacances de la Toussaint. Si vous êtes intéressés, signalez-vous dès la rentrée auprès de la directrice de l'école. Un titulaire et un suppléant sont à élire par classe.

Le conseil d'école est un temps fort dans la vie de l'école. Il se réunit 3 fois par an, à chaque trimestre. Il est présidé par la directrice de l'école et regroupe l'équipe enseignante, les agents municipaux, les représentants de parents d'élèves et les élus municipaux de la commission scolaire.

Ce conseil est une instance permettant la concertation entre tous les acteurs concernés par la vie de l'école et a un pouvoir décisionnel sur les principales questions de la vie scolaire : règlement intérieur, projets de l'école et projet pédagogique, aménagement du temps scolaire, actions éducatives...

Un compte rendu du conseil d'école est rédigé et affiché sur les portes de l'école dans les jours qui suivent chaque réunion.



Pour plus de renseignements, consultez le site de l'éducation nationale :

<https://eduscol.education.fr/2266/le-conseil-d-ecole-et-les-autres-instances-de-l-ecole>

Les représentants des parents d'élèves ont mis en place une boîte mail permanente [rpe.blauzac@gmail.com](mailto:rpe.blauzac@gmail.com)

Ainsi, chaque parent d'élève peut interpeler les représentants pour toute question d'ordre général concernant l'école et éventuellement soumettre une question au conseil d'école.

## Les Petits Blauzacois : une APE hyper dynamique!



L'Association des Parents d'Elèves de Blauzac s'appelle les Petits Blauzacois.

Elle est constituée de tous les parents qui souhaitent donner de leur temps pour participer aux actions visant à aider à financer des projets pédagogiques. Photos de classe, loto, fêtes d'Halloween et de Noël, soirée à thème et bien sûr le repas de la fête de fin d'année sont autant d'actions menées dans la bonne humeur!

L'argent ainsi récolté est ensuite reversé aux classes, pour financer des sorties ou des intervenants.

Ces actions sont aussi l'occasion de créer des moments festifs propices à la rencontre entre parents d'élèves. **Alors, soyez nombreux à rejoindre les Petits Blauzacois!**



Vous pouvez contacter les membres du bureau grâce à ce mail : [lespetitsblauzacois@gmail.com](mailto:lespetitsblauzacois@gmail.com)

## L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

La compétence Enfance & Jeunesse est gérée par la CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Uzès). Au moment du transfert de compétence, Blauzac disposait d'une centre de loisirs actif organisé par une association avec l'appui logistique et financier de la mairie. La CCPU a maintenu ce centre de loisirs sur le site de Blauzac, dans l'école.

Il accueille vos enfants les mercredis des temps scolaires de 7h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël et du mois d'août à compter de la 2<sup>ème</sup> semaine).

Vous avez également accès aux autres centres de loisirs du territoire.



Pour tout renseignement, consultez le site en suivant le lien :

<https://www.ccpaysduzes.fr/famille/enfance-3-a-11-ans.html>

Pour l'ALSH de Blauzac, contacter **Cédric RIBAUT** au **06-37-36-51-31**



Retrouvez également tous les autres services concernant les enfants de 3 mois à 17 ans proposés par la CCPU en suivant le lien :



<https://www.ccpaysduzes.fr/famille/enfance-jeunesse-3-a-17-ans.html>



**Pour tous les enfants à 8h50,  
sauf pour les MS et GS à 10h45**

#### **AVANT LA RENTREE:**

Pour les enfants dont c'est la 1<sup>ère</sup> rentrée à Blauzac, inscrire l'enfant au plus tôt auprès de la mairie.

Inscrire l'enfant au plus tard le mardi 26 août pour la cantine et la garderie de la semaine de la rentrée sur « Cantine de France » (voir modalités page 12).

#### **LE JOUR DE LA RENTREE :**

Les enfants de la classe des PS (Petites Sections) pourront être accompagnés dans leur classe par leurs parents.

**Il n'y a pas de service de garderie le matin de la rentrée.** Le service de la cantine et de la garderie du soir seront assurés dès le premier jour.

#### **Petites Sections**

- ✓ Tenue de rechange
- ✓ Doudou, sucette et drap pour la sieste
- ✓ Goûter pour la garderie du soir

#### **LES JOURS QUI SUIVENT LA RENTREE:**

Beaucoup de documents sont à remplir... C'est fastidieux, répétitif... mais très important pour un bon déroulement de l'année scolaire! Merci de remplir avec soin ces documents et veiller à les rendre dans les délais impartis.

**REUNION de CLASSES :** chaque enseignant prévoit une réunion de rentrée pour expliquer le fonctionnement de la classe, le déroulement de l'année, les modalités. Les dates seront fixées à la rentrée.

**VOTRE PRESENCE EST IMPORTANTE!**

**Non au harcèlement! 3020  
Enfance maltraitée 119**

